Interpellation Yvan Mayeur par le SNPS

Création : mardi 19 avril 2016 14:50

Le 11 avril, les syndicats ont rencontré le Bourgmestre de Bruxelles Yvan MAYEUR.

Des messages ont été diversement relayés, rapportant que les partenaires sociaux étaient sortis satisfaits de cette entrevue.

Nombreux sont celles et ceux qui ont dès lors estimé que les organisations syndicales avaient trop facilement cédé aux arguments politiques de Monsieur MAYEUR.

Il y a eu de la colère, de la frustration, de la démotivation voire même quelques défections, ….

Il n'en est pourtant ABSOLUMENT rien!

S'il est exact que la réunion s'est tenue à l'invitation du Bourgmestre, il est totalement incorrect de penser qu'il l'ait proposée de sa seule initiative bienveillante.
L'énorme mobilisation populaire, votre soutien massif et spontané à la cause du Commissaire Divisionnaire VANDERSMISSEN et plus largement à l'ensemble du corps de police et aux valeurs démocratiques, mais aussi la forte pression médiatique et politique, ces secteurs **alertés et mobilisés par le SNPS n'ont pas laissé d'autre initiative à Yvan MAYEUR que d'admettre que c'était son ultime chance d'éviter un conflit ouvert.**

Qu'il ait ainsi espéré pouvoir reprendre le contrôle de la situation ….
Qu'il ait ainsi pensé pouvoir échapper à la pression médiatique ….
Qu'il ait ainsi pensé pouvoir se justifier, se disculper voire manipuler les partenaires sociaux ….

C'est indéniable mais …

Le SNPS s'est immédiatement mobilisé après l'analyse objective et documentée des événements survenus le 02/04/2016.

Nous sommes convaincus du bon fondé de notre investissement et nous **resterons fidèles à nos engagements dans la durée**!

Le SNPS ne renoncera pas davantage à recourir à tous les moyens de droit pour rappeler

Phoca PDF

Interpellation Yvan Mayeur par le SNPS

Création : mardi 19 avril 2016 14:50

Yvan MAYEUR à ses obligations et devoirs dans tous les domaines et débats conflictuels qui l'oppose à sa police et certainement pour lui rappeler les engagements pris le 11 avril dernier !

Soit :

Avant intervention du SNPS	Après intervention du SNPS
Plus de présence du Bourgmestre au CCB depuis 5 Mois	Le Bourgmestre s'engage à revenir en CCB et donner réponse à toutes les questions
Déclarations négatives sur les interventions de PolBru	Déclare que ces propos qui lui ont été attribués mais que ce n'était pas son intention
Mise en doute des compétences de son Dir Ops	Demande une analyse comme prévu par la procédure. Veut respecter le statut
Pas de positionnement sur les demandes d'assistance du personnel	Déclare ne jamais avoir refusé un Art 52. La même procédure sera d'application dans ce cas-ci également
Pas d'analyse sur les événements de la Bourse	Acceptera le résultat des analyses internes et externes. En fera la publicité

NOUS DEVONS RESTER VIGILANTS ET UNIS … AVEC VOUS, POUR VOUS, PAR VOUS … CAR C'EST PAR CETTE UNITÉ ET CETTE VOLONTÉ COMMUNE QUE NOUS ABOUTIRONS !

Phoca PDF